

Duo Rendement Juillet 2022 / FR001400A0U1

Nom du Souscripteur ^{(1) (2)} : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____
 Nom du Co-Souscripteur ^{(1) (2)} : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____
 Nom du contrat ^{(1) (2)} : _____
 Numéro de contrat ^{(1) (2)} (sauf en cas de souscription) : _____
 Ci-après dénommé « Contrat » ⁽²⁾.

Dans le cadre de son(leur) Contrat, le(s) (Co-)Souscripteur(s) a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie des sommes versées sur le support en unités de compte Duo Rendement Juillet 2022. L'attention du(des) (Co-)Souscripteur(s) est attirée sur le fait qu'il n'est pas recommandé que l'investissement sur le produit Duo Rendement Juillet 2022 constitue la totalité de son(leur) épargne.

1. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Avant d'investir sur le Support, je (nous) me (nous) suis (somm) assuré(e)(s), grâce aux informations et conseils adaptés, délivrés par mon(notre) conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) que :

- Le Support est un Titre de créance complexe à capital non garanti venant en qualité d'unité de compte du Contrat d'assurance, émis par BNP Paribas Issuance B.V.
- Le présent document doit impérativement être réceptionné par l'Assureur avant le **19 juillet à 16h00**. Tout dossier reçu après cette date pourrait être refusé.
- Le Support est d'une durée d'investissement initialement prévue de 10 ans.
- Pour investir sur le Support, il est recommandé que le terme du contrat ⁽²⁾ soit fixé au-delà du 05 août 2032.
- Le Support est susceptible d'être remboursé par anticipation pour la première fois le 05 août 2025. Les autres dates de remboursement anticipé possibles figurent dans la brochure d'information.
- Par dérogation aux Conditions Générales, mon(notre) versement initial ne sera pas investi sur le Fonds défini aux Conditions Générales pendant la durée du délai de renonciation, mais sera investi immédiatement conformément à la répartition que j'(nous) ai(avons) indiquée sur mon(notre) bulletin de souscription ⁽²⁾.
- Le minimum d'investissement sur le Support est de 1 000 euros.
- Les investissements sur le Support sont réalisés sous réserve de l'enveloppe disponible auprès de l'émetteur.
- Le Support n'est pas accessible aux opérations programmées (versements libres programmés, rachats partiels programmés, arbitrages programmés,...).
- Les frais de gestion du Contrat ⁽²⁾ au titre du Support peuvent être prélevés sur un autre support.
- Lors du remboursement du Support les capitaux ainsi dégagés seront investis sur l'un des supports monétaires présents au Contrat ⁽²⁾ à la date du remboursement.
- Les éventuels détachements de coupons pourront être investis sur l'un des supports monétaires ou sur le Fonds Euro présent au Contrat.
- Il est précisé que les gains ou pertes annoncés dans les caractéristiques du Support s'entendent **hors frais** liés au Contrat d'assurance, et **hors fiscalité et prélèvements sociaux** applicables.
- **Dans le cas où ce support serait amené à faire l'objet d'une mesure de restriction telle que prévue par la réglementation, les opérations sur ce support pourront être refusées par l'Assureur.**
- **L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

2. AVERTISSEMENTS
a) Les risques associés à l'investissement

Le Support doit être considéré comme un **placement risqué**. L'attention du(des) (Co-)Souscripteur(s) ⁽²⁾ est attirée sur le fait que l'épargne investie sur le Support n'est assortie d'**aucune garantie en capital** et qu'il(s) **peut(vent) perdre la totalité de son(leur) investissement**.

La valeur du Support :

- peut être soumise aux **variations et risques des marchés d'actions, de taux, de crédit et/ou de change**, et
- comporte des **risques spécifiques de liquidité et de volatilité**.

Dans tous les cas, le(s) (Co-)Souscripteur(s) ⁽²⁾ peut(vent) **perdre la totalité de son(leur) investissement en cas de défaut** de l'émetteur.

b) Les conséquences d'un désinvestissement avant l'échéance du Support

Le Support est construit dans la perspective d'un investissement jusqu'à son échéance.

En cas de cession du Support avant son échéance, quelles qu'en soient les causes (rachat partiel, rachat total, décès, arbitrage,...), la valorisation effective du Support pourra présenter une décote importante.

Toute cession du Support avant son terme entraînera une minoration de son prix de 0,50 % dans des conditions normales de marché. Il est précisé que l'émetteur valorisant le Support se réserve le droit d'élargir sans limite la fourchette achat / vente dans certaines conditions de marché.

3. DECLARATIONS DU (DES) (CO)SOUSCRIPTEUR(S) ⁽²⁾

J'(Nous) accepte(ons) les conditions d'investissement sur le Support et ai(avons) bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir reçu, compris et pris connaissance :

- du présent document
- du Document d'informations clés (DIC ou PRIIPS KID) du produit Duo Rendement Juillet 2022 joint au présent document
- de la brochure d'information

Je(Nous) peux(pouvons) consulter la documentation de Duo Rendement Juillet 2022 sur le site <https://eqdpo.bnpparibas.com/>

Je(Nous) déclare(ons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des unités de compte, je(nous) prenais(ions) à ma(notre) charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'(nous) ai(avons) souscrites.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégués de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données – 16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr.

Fait à : _____, le : _____
 Signature(s) du (des) (Co-)Souscripteur(s) ⁽²⁾ précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

⁽¹⁾ Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.

⁽²⁾ Les termes « contrat », « souscription », « souscripteur » et « co-souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif





Document d'Informations Clés

Ref. interne: EI1029ROP

URL: <http://kid.bnpparibas.com/FR001400A0U1-FR.pdf>

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Duo Rendement Juillet 2022

ISIN	FR001400A0U1
Initiateur	BNP Paribas S.A. - www.bnpparibas.com
Émetteur	Tel. +33 (0)1 57 08 22 00 pour plus d'informations BNP Paribas Issuance B.V.
Garant	BNP Paribas S.A.

Cotation	Luxembourg Stock Exchange
Offre au public	France
Autorité compétente	Autorité des marchés financiers (AMF)
Date de production du document	20 avril 2022 12:20:57 CET

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

► Type

Ce produit est un EMTN, un titre de créance négociable.

► Objectifs

Ce produit est indexé sur la performance d'un indice sous-jacent. Ce produit sera remboursé à la Date de remboursement, à moins qu'il ne soit remboursé de manière anticipée conformément aux dispositions relatives au Remboursement anticipé automatique ci-après. Le produit versera également le coupon conformément aux dispositions relatives au Coupon ci-après.

À moins que le produit n'ait été remboursé de manière anticipée, les dispositions suivantes s'appliqueront.

À la Date de remboursement, vous recevrez, par EMTN :

- Si le Prix de référence final est supérieur(e) ou égal(e) à 78% du Prix de référence initial: un montant équivalent à 140% de la Valeur nominale.
- Si le Prix de référence final est inférieur(e) à 78% du Prix de référence initial :

a. Si aucun Franchissement de Barrière n'est survenu : un montant équivalent à la Valeur nominale.

b. Si un Franchissement de Barrière est survenu : un montant équivalent à la Valeur nominale, diminué de la Performance du Sous-jacent. Vous subirez donc une perte partielle ou totale de la Valeur nominale.

Coupon : Le paiement d'un coupon est exigible au Taux du coupon à chaque Date de paiement du Coupon.

Remboursement anticipé automatique : Si, à une Date d'évaluation de remboursement anticipé automatique, le cours de clôture du Sous-jacent est supérieur(e) ou égal(e) à 78% du Prix de référence initial, le produit sera remboursé à la date correspondante. Vous recevrez, par EMTN un montant équivalent à la Valeur nominale, plus une prime qui dépend du Taux de sortie applicable.

Avec :

- Un Franchissement de Barrière intervient si le Prix de référence final est inférieur(e) à la Barrière.
- La Performance d'un Sous-jacent correspond à la différence entre son Prix de référence final et son Prix de référence initial, divisée par son Prix de référence initial, exprimée en valeur absolue.
- Le Prix de référence initial correspond au cours de clôture du Sous-jacent à la Date de constatation initiale.
- Le Prix de référence final correspond au cours de clôture du Sous-jacent à la Date de constatation finale.

► Données sur le produit

Date de constatation initiale	22 juillet 2022
Date d'émission	4 mai 2022
Date de constatation finale	22 juillet 2032
Date de remboursement (échéance)	5 août 2032
Date(s) de paiement du coupon	7 août 2023 et 5 août 2024
Barrière	40% du Prix de référence initial
Date(s) de remboursement anticipé automatique	5 août 2025, 5 août 2026, 5 août 2027, 7 août 2028, 6 août 2029, 5 août 2030 et 5 août 2031

Prix d'émission	100%
Devise du produit	EUR
Valeur nominale (par EMTN)	1 000 EUR
Taux du coupon	5% de la Valeur nominale
Date(s) d'évaluation de remboursement anticipé automatique	22 juillet 2025, 22 juillet 2026, 22 juillet 2027, 24 juillet 2028, 23 juillet 2029, 22 juillet 2030 et 22 juillet 2031
Taux de sortie	5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30% et 35% de la Valeur nominale

Sous-jacent	Code Bloomberg
S&P Eurozone 50 ESG Select Equal Weight 50 Point Decrement Index (EUR) TR	SPE5EPET

Les termes du produit prévoient qu'en cas d'événements exceptionnels : (1) des ajustements peuvent être effectués auprès du produit et/ou (2) l'Émetteur du produit peut rembourser le produit par anticipation. Ces événements sont précisés dans les termes du produit et sont principalement en lien avec le(s) Sous-Jacent(s), le produit et l'émetteur du produit. Le retour sur investissement (s'il y a) peut être différent des scénarios décrits au dessus et notamment moins conséquent que le montant investi.

Tout remboursement décrit dans ce document (y compris les gains potentiels) est calculé sur la base de la Valeur Nominale Courante, hors frais, commissions, prélèvements sociaux et fiscaux éventuels applicables au cadre d'investissement et en l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant ainsi que en cas de mise en résolution du Garant.

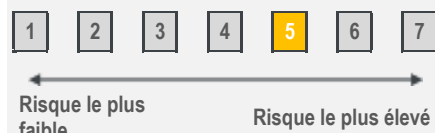
► Investisseurs de détail visés

Ce produit a été conçu pour les investisseurs de détail qui :

- disposent d'un horizon d'investissement à long terme (plus de cinq ans).
- cherchent à investir dans un produit de rendement susceptible de verser un coupon, éventuellement pour diversifier leur portefeuille.
- sont en mesure de supporter des pertes pouvant atteindre la totalité de la Valeur nominale à échéance et acceptent l'éventualité d'un remboursement anticipé du produit.
- disposent de connaissances suffisantes sur les marchés financiers, leurs fonctionnements et leurs risques, et la classe d'actifs du sous-jacent ou ont été informés de ces éléments par un professionnel.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

► Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à l'échéance. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous recevrez des paiements libellés dans la devise du produit, qui est susceptible de différer de votre devise nationale. Dans ce cas, **prenez bien conscience du risque de change**. Le rendement final que vous obtiendrez dépend du taux de change entre les deux devises. Ledit risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur susmentionné.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Pour de plus amples informations sur l'ensemble des risques, veuillez consulter les articles relatifs aux risques dans la documentation juridique.

► Scénarios de performance

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution future du marché. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement de 10 000 EUR				
Scénarios		1 an	6 ans	Échéance
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 181,18 EUR	1 090,27 EUR	1 000 EUR
	Rendement annuel moyen	-88,19%	-30,88%	-20,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 802,16 EUR	2 410,29 EUR	1 233,52 EUR
	Rendement annuel moyen	-41,98%	-21,11%	-18,82%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 043,12 EUR	11 500 EUR	11 500 EUR
	Rendement annuel moyen	-9,57%	2,36%	1,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 870,41 EUR	11 500 EUR	12 000 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,3%	2,36%	1,83%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 années, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si BNP Paribas S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Si l'Émetteur est en défaut de paiement ou fait faillite, vous pouvez prétendre à un paiement de la part du Garant, en vertu d'une garantie inconditionnelle et irrévocable de tout montant exigible. Si le Garant est en défaut de paiement ou fait faillite, vous pourriez subir une perte à hauteur de la totalité du montant investi.

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que BNP Paribas, agissant en qualité de Garant, est agréé en tant qu'établissement de crédit en France et est soumis en tant que tel au régime de résolution bancaire introduit par la Directive européenne 2014/59/UE du 15 mai 2014 établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. Cette nouvelle réglementation confère, entre autres, aux autorités de résolution, le pouvoir de modifier les principaux termes de la garantie, de réduire, y compris jusqu'à zéro, les montants susceptibles d'être dûs par le Garant au titre de la garantie ou de convertir les montants susceptibles d'être dûs par le Garant au titre de la garantie en titres de capital. L'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le Garant au titre de la garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû au titre du produit émis par l'Émetteur. Il est entendu que dans cette hypothèse, le montant perçu par l'investisseur pourra être significativement inférieur au montant dû au titre du produit, à échéance.

Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.



► Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 EUR			
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans	Si vous sortez à l'échéance
Coûts totaux	522,29 EUR	719,31 EUR	883,83 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	5,22%	1,16%	0,85%

► Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,48%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,37%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0%	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit dépasse son indice de référence.
	Commissions d'intéressement	0%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

La période de détention recommandée du produit court jusqu'au 5 août 2032, qui correspond à l'échéance du produit. Toutefois, la durée du produit n'est pas connue à l'avance, car il est susceptible d'être remboursé de manière anticipée.

L'objectif du produit est de vous fournir le profil de remboursement décrit dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. Cela s'applique uniquement si le produit est conservé jusqu'à son échéance.

Dans des conditions normales de marché, vous pourrez revendre ce produit à un prix qui dépendra des paramètres de marché au moment de la revente, ce qui pourrait engendrer une perte. En cas de revente, une commission de 0,50% sera déduite du prix de marché, cette commission pourrait être augmentée dans des conditions exceptionnelles de marché.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne ayant conseillé ou vendu le produit peut lui être directement soumise.

Toute plainte concernant le produit peut être soumise en écrivant à l'adresse suivante : BNP Paribas CLM Regulations - Complaints Management, 10 Harewood Avenue, LONDON NW1 6AA, UK, en envoyant un e-mail à cib.priips.complaints@bnpparibas.com, ou en utilisant le formulaire en ligne disponible sur le site Internet suivant : <https://kid.bnpparibas.com/cib>.

Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans le présent Document d'Informations Clés ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit, et ne sauraient vous dispenser de contacter votre banque ou conseiller.

Pour obtenir des informations exhaustives sur le produit, y compris sur les risques encourus, veuillez-vous référer à la documentation juridique du produit, disponible gratuitement auprès de votre conseiller financier.

Ce produit ne peut être ni offert, ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. persons ». L'expression « U.S. person » est définie dans la Réglementation S en vertu de l'U.S. Securities Act of 1993 (Securities Act). L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du Securities Act.

Le(s) Sponsor(s) de l'indice ne fait/ont aucune déclaration quant à l'opportunité d'une transaction sur le produit qu'il(s) s'abstient/s'abstiennent de vendre et de promouvoir.

